



Federación Ornitológica Cultural Deportiva Española

Afiliada a la C.O.M. - Apartado de Correos 327 - Telf: 955 66 78 22 - 41700 DOS HERMANAS (SEVILLA) - E-mail: focde@focde.com

Pierre GROUX
Président O.M.J.-C.O.M.
967 - 10, route de Janas
F-83500 - LA SEYNE SUR MER
France

Dos Hermanas, le 13 février, 2015

Cher Président:

Au nom de FOCDE, je veux vous exprimer notre protestation et désaccord avec la conduite, tout à fait inacceptable, du Président de COM- Espagne et son Comité Executif à l'occasion de la célébration des examens OMJ en Espagne, le dernier mois décembre.

Pendant la réunion de COM-Espagne qui a eu lieu le 28 juin de 2014, on a décidé de solliciter à l'OMJ la célébration des examens OMJ et on a décidé que ces examens auraient lieu, une journée à Antequera et une autre journée à Talavera de la Reina, en profitant de la célébration des deux Championnats Nationaux qui ont lieu en Espagne: dans cette réunion, FOCDE a donné un document où on a présenté 24 candidats aux examens; le 30 juin on a fait un virement de 240,00 € qui correspondait aux droits des examens de ces 24 candidats de FOCDE; le 11 juillet et le 4 août on a envoyé une sollicitude pour 2 candidats de plus, mais on a pas reçu de réponse de COM- Espagne en disant si ils ont été admis ou pas.

Dans Les Nouvelles COM numéro 16, du 2 ième semestre de 2014, on informe sur les réunions du Comité Directeur COM et du Comité Executif OMJ le 4 et le 5 juillet de 2014 à Marseille (France) et pendant ces réunions on a accordé que les examens auraient lieu à Antequera, sous la supervision de Mn. Groux et Mn. Schilder (voir page 13) et à Talavera de la Reina sous la supervision de Mn. Groux, Mn. Paparella et Mr. Yeves (voir page 21).

Quelle ne fut pas notre surprise quand pendant une reunion célébrée avec Mn. Penzo et Mn. Cárdenas le dernier 6 septembre, ils nous ont dit que les examens ne se célébreraient qu'à Antequera car l'OMJ, et particulièrement Mn. Paparella, leurs a communiqué qu'il n'est pas autorisée la célébration des examens à deux villes différentes; à l'occasion de mon voyage à Reggio Emilia, j'ai commenté cette décision à Mn. Paparella et il m'a dit que ce que Mr. Penzo a dit n'est pas vrai. Nous savons que



Federación Ornitológica Cultural Deportiva Española

Afiliada a la C.O.M. - Apartado de Correos 327 - Telf: 955 66 78 22 - 41700 DOS HERMANAS (SEVILLA) - E-mail: focde@focde.com

l'OMJ n'a pas empêché la célébration des examens à ces deux villes et que cette décision a été prise par Mn. Penzo avec la seule finalité de porter préjudice à FOCDE, ce qu'il essaie dès qu'il est le Président de COM- Espagne.

Actuellement il existe 10 Ordres Nationaux de Juges en Espagne, qui appartiennent à des différentes Fédérations de COM- Espagne. D'accord à Les Nouvelles COM numéro 16, il y avait 31 candidats espagnols à juge-OMJ, dont 24 juges-FOCDE et 7 autres Fédérations. Comme est-il possible que la célébration des examens OMJ à Talavera de la Reina à l'occasion du 49 ième Championnat Ornithologique d'Espagne organisé par FOCDE, n'a été pas permise?

Comme on peut admettre que Mn. Penzo utilise son poste de Président de COM- Espagne pour nuire à une Fédération membre de COM- Espagne et profiter à des autres, même en contravenant les accords de l'Assemblée de COM- Espagne?

Le mois septembre dernier on a célébré une réunion avec les 24 candidats FOCDE qui voulaient s'examiner, on leurs a expliqué tous les événements et 22 d'entre eux ont décidé de ne pas se présenter. Dans une autre réunion avec Mn. Penzo et Mn. Cárdenas le 4 octobre dernier, on leurs a communiqué cette décision et ils ont ratifié que c'est l'OMJ ce qui n'accepte pas la célébration des examens à Talavera et, en plus, ils nous disent que l'OMJ va sanctionner aux juges qui ne s'y présentent pas.

FOCDE envoie une lettre, avec le date 28 octobre, au Président de COM- Espagne, ou on lui a communiqué la décision des juges FOCDE de ne pas s'examiner et ou on a demandé l'envoi de cette lettre 'à l'OMJ; plus tard on nous a transmis que cette lettre n'a pas été envoyé.

D'accord avec tous ce qui je viens de vous expliquer, on demande à l'OMJ l'autorisation pour célébrer des examens OMJ à Talavera de la Reina, le 2 ou 3 décembre de 2015, à l'occasion du 50ième Championnat Ornithologique d'Espagne, organisé par FOCDE.

On fait cette demande car les candidats respectent la réglementation que l'OMJ a pour la célébration des examens OMJ, publiées à Les Nouvelles COM:

- a) Les candidats ont été présentés par les responsables COM ou les organisations nationales (COM- Espagne) avant le 30 juin

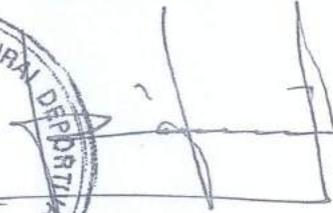


Federación Ornitológica Cultural Deportiva Española

Afiliada a la C.O.M. - Apartado de Correos 327 - Telf: 955 66 78 22 - 41700 DOS HERMANAS (SEVILLA) - E-mail: focde@focde.com

- b) Les candidats ont payé 10 € à COM, comme il a été accordé dans cette réglementation
- c) Dans la réglementation actuelle, il n'est pas envisagé que COM ou les organisations nationales aient des attributions pour décider le lieu de célébration des examens, donc c'est l'OMJ qui peut le faire, comme on sait qui est arrivé parfois avec des autres COM ou des autres organisations nationales.

Pour le bien de l'ornithologie espagnole, je vous prie d'accepter notre demande.
En esperant de vous nouvelles, je vous embrasse amicalement



Signé. Jesús Jiménez Cossío
Président FOCDE